

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1 : Préparer une intervention sur des systèmes sanitaires, de génie climatique et/ou aérauliques, en entreprise et sur chantier			
<p>Préparation d'une intervention sur des systèmes sanitaires, de génie climatique et/ou aérauliques, en entreprise et sur chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> -identifier le travail à réaliser (localisation du chantier, tâches à réaliser...), analyser les documents techniques, le cahier des charges associé (plans et/ou croquis, fiche de chantier, fiche d'intervention, devis descriptif, planning...) et participer avec le responsable du chantier et le client à l'état et au repérage des lieux avant l'intervention (eau, gaz, air, électricité) -établir la liste du matériel et des matériaux nécessaires à l'intervention et s'approvisionner dans le respect des consignes de gestion des stocks de l'entreprise, et conformément à la fiche d'intervention, -définir et préparer les équipements de protection individuelle (EPI) et collective adaptés au chantier -installer les moyens de protection des biens et des personnes (bâches, draps, barrières...) -identifier les matières ou matériaux à risque (présence d'amiante et/ou de matériaux inflammables) -planifier son travail de manière chronologique afin de respecter les durées de réalisation prévues par l'entreprise -procéder à la dépose des éléments et des équipements sanitaires, de génie climatique et/ou aérauliques mobilisés dans le respect des règles et des normes environnementales -évaluer l'état des différents supports devant recevoir les matériaux/matériels (épaisseur des murs, des dalles, carrelage...) et rendre compte à son responsable -réaliser les tracés d'implantation des matériaux (tuyaux, équipements sanitaires, thermiques et aérauliques) et matériels sur les murs, les sols et les plafonds, conformément aux plans de l'installation ou aux instructions de son responsable -procéder aux percements, en respectant les normes et les règles de sécurité en vigueur 	<p>1-Projet professionnel</p> <p>Dossier professionnel écrit</p> <p>Le candidat présentera un projet professionnel qu'il aura réalisé au cours de son parcours de formation.</p> <p>Le projet sera construit autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'un ou plusieurs chantier(s) sur le(s)quel(s) il sera intervenu, et recouvrant les trois spécialités de la certification : sanitaire, génie climatique et aéraulique -la description technique d'un élément d'installation ou d'un appareillage (chauffe-eau, robinetterie, pompe à chaleur, VMC...). <p>Le candidat, en lien avec son maître d'apprentissage, choisira :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le chantier qu'il présentera -l'élément ou l'appareillage technique dont il fera la description. <p>Soutenance orale</p> <p>Le candidat présentera oralement son dossier, ainsi que la description technique associée (élément d'installation ou appareillage). Au cours de cet entretien, le jury posera des questions sur les étapes de réalisation du chantier.</p>	<p>Dossier professionnel écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> -qualité de la présentation et de la structuration du dossier -conformité du contenu du dossier par rapport aux consignes données -qualité de la rédaction du dossier (orthographe, grammaire et syntaxe) -degré d'approfondissement et d'originalité du dossier -le ou les chantier(s) retenu(s) couvre(nt) les trois spécialités de la certification -les plans et schémas fournis sont précis -les matériaux et techniques mobilisés sont pertinents au regard du projet présenté et argumentés -les étapes de réalisation du ou des chantier(s) sont répertoriées chronologiquement -les règles d'hygiène et de sécurité, et les normes environnementales sont décrites et maîtrisées -la description technique approfondie et précise <p>Soutenance orale (exposé à partir du dossier et de la description technique associée)</p> <ul style="list-style-type: none"> -les étapes de réalisation du projet sont décrites -les caractéristiques principales sont mises en évidence

			<ul style="list-style-type: none"> -le contenu de l'exposé est en adéquation avec le dossier et la description technique associée -l'exposé est cohérent (clarté, plan...) -l'expression est de qualité (correction de la langue, éloquence et présentation dynamique...) -les réponses aux questions du jury sont pertinentes -les explications sont logiques, concises et professionnelles -la capacité de jugement de son travail est correctement appréciée
--	--	--	---

Bloc de compétences 2 : Réaliser des travaux courants d'installation de systèmes sanitaires, de génie climatique et aérauliques, et des dépannages de premier niveau

<p>Réalisation des travaux courants d'installation de systèmes sanitaires, de génie climatique et aérauliques, et des dépannages de premier niveau</p>	<p>Réaliser des travaux courants d'installation de systèmes sanitaires et des dépannages de premier niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> -poser et raccorder les matériaux et équipements sanitaires dans le respect des normes et réglementations en vigueur (appareils sanitaires courants, appareils de production d'eau chaude sanitaire, systèmes de traitement, de circulation et de récupération de l'eau...) -régler les appareils sanitaires en respectant les données du fabricant dans un souci d'efficacité technique et énergétique -participer à l'installation des panneaux solaires thermiques (chauffe-eaux solaires) et vérifier leur étanchéité -procéder aux essais et vérifier l'étanchéité de l'installation -participer à la mise en service des installations sanitaires et des systèmes de production d'eau chaude sanitaire -réaliser un diagnostic et effectuer les dépannages de premier niveau des installations sanitaires (déboucher les conduits, vidanger les siphons...) -rédiger un rapport d'intervention exploitable par l'entreprise <p>Réaliser des travaux courants d'installation de systèmes de génie climatique et des dépannages de premier niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> -installer, remplacer, raccorder et procéder au pré-réglage des matériaux et équipements thermiques dans le respect des 	<p>2-Pratique professionnelle</p> <p>Mise en situation professionnelle</p> <p>L'épreuve évalue l'ensemble des compétences du bloc</p> <p>Le candidat réalisera, en centre d'examen et dans un temps imparti, à partir d'un descriptif accompagné d'un schéma ou d'un croquis, et d'un plan de réalisation avec nomenclature de la tuyauterie, trois réalisations portant sur chacune des spécialités de la certification : sanitaire/génie climatique/aéraulique.</p> <p>3-Evaluation des acquis professionnels en entreprise (pour les alternants uniquement)</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -les réalisations sont exécutées dans le temps imparti -les réalisations sont exécutées chronologiquement -l'exactitude des données fournies est vérifiée (vues, cotes et normes) -le descriptif accompagné d'un schéma ou d'un croquis et le plan de réalisation avec nomenclature de la tuyauterie sont correctement interprétés -les machines, les outils, sont utilisés efficacement -la matière d'œuvre est mobilisée de façon rationnelle -les normes d'hygiène et de sécurité sont respectées -les critères d'exigence et de qualité propres au métier sont respectés
---	--	--	---

	<p>normes en vigueur (chaudière individuelle, planchers chauffants, équipements solaires de soutien au chauffage, pompes à chaleur, radiateurs...)</p> <ul style="list-style-type: none"> -poser des conduites de gaz en respectant strictement les consignes données et les normes de sécurité en vigueur -participer à la mise en service des installations thermiques et au contrôle de leur bon fonctionnement -contrôler la propreté de l'ouvrage -exécuter un ordre d'intervention d'urgence -réaliser un diagnostic et intervenir pour un dépannage de premier niveau de l'installation thermique en panne (purger l'installation, réaliser le désembouage de l'installation, remplacer au besoin les robinets thermostatiques, manuels et/ou programmables...) -vérifier le fonctionnement des pompes de circulation et procéder à leur entretien ou à leur remplacement -vérifier le fonctionnement des organes de sécurité et de protection (soupapes...) et procéder à leur entretien ou leur remplacement -vérifier l'écoulement et déboucher au besoin le siphon et/ou la conduite (de condensats) -rédiger un rapport d'intervention exploitable par l'entreprise <p>Réaliser des travaux courants d'installation de systèmes aérauliques et des dépannages de premier niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> -installer et mettre en service des systèmes de ventilation des locaux (simple et double flux) dans une optique d'économie d'énergie (bâtiment passif ou à énergie positive) et de qualité de l'air (VMC) -régler les appareils aérauliques en respectant les données du fabricant dans un souci d'efficacité technique et énergétique -contrôler le bon fonctionnement des installations aérauliques pour éviter l'apparition de dégradations du bâtiment (condensation, humidité dans les murs...) -réaliser un diagnostic et intervenir pour un dépannage de premier niveau de l'installation de systèmes aérauliques en panne (changement des filtres, des pompes, réglage des installations...) -rédiger un rapport d'intervention exploitable par l'entreprise <p>Clôturer l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> -nettoyer les lieux d'intervention 	<p>Le candidat sera évalué à partir d'objectifs fixés en début de formation et d'une grille d'évaluation.</p> <p>La note sera attribuée sur la base de la montée en compétences attendue au cours du parcours de formation. Au regard de la progression attendue en termes de degré de maîtrise des compétences, les objectifs seront fixés conjointement par le Maître d'apprentissage et le Formateur, en présence de l'apprenant.</p>	<p>- qualité, propreté de l'exécution (ex : absence de fuites, propreté des raccords...)</p>
--	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> -récupérer les matériaux superflus, le matériel et l'outillage -réaliser avec son responsable un état des lieux du chantier terminé -trier les déchets en respectant les consignes de l'entreprise, dans une optique d'élimination responsable ou de recyclage 		
Bloc de compétences 3 : Participer aux activités (hors production) de l'entreprise d'installation de systèmes sanitaires, de génie climatique et aérauliques			
Participation aux activités (hors production) de l'entreprise d'installation de systèmes sanitaires, de génie climatique et aérauliques	<ul style="list-style-type: none"> -organiser son travail dans le temps, dans l'espace et dans le respect des objectifs de production de l'entreprise -appréhender et prendre en compte la notion de rentabilité -évaluer le coût de réalisation d'une installation et/ou de mise en service en intégrant le prix des matériaux et le temps de travail nécessaire -intervenir au premier niveau d'une relation commerciale, y compris en langue étrangère -expliquer au client l'intervention et lui indiquer l'avancée des travaux, en français et/ou en langue étrangère -apporter un éclairage technique au client à sa demande, dans la limite de ses compétences -conseiller sur l'utilisation et l'entretien des installations (type de filtres, fréquence de l'entretien, économies d'énergie, système de ventilation et l'habitat...) -rendre compte de son travail à son responsable, alerter sur les difficultés rencontrées -échanger des informations avec ses collègues 	<p>4-Etude de cas</p> <p>Epreuve écrite</p> <p>A partir d'un dossier « ressources » comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la présentation d'une situation de travail, -des documents en usage dans la profession (fiches techniques, notices de fabricants, croquis, schémas, plans...), <p>le candidat mobilisera ses connaissances/compétences en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -technologie -calcul - gestion -communication professionnelle -langue vivante étrangère (allemand) 	<p>Etude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> -les choix technologiques retenus sont opportuns et efficaces -les calculs de gestion effectués et organisés sont exacts et argumentés -le choix de matériaux, de techniques et d'outillage est pertinent et argumenté -les normes de sécurité sont appliquées -la situation de communication est comprise et la forme et le contenu du langage sont adaptés au contexte -le vocabulaire professionnel de base en langue vivante étrangère (allemand) est maîtrisé